



N° de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAUX VILLE DE POHÉNÉGAMOOK

### VILLE DE POHÉNÉGAMOOK MRC DE TÉMISCOUATA PROVINCE DE QUÉBEC

**PROCÈS-VERBAL** de la séance régulière du conseil municipal de la Ville de Pohénégamook, tenue le 5 octobre 2020, à 20 h, à la salle des réunions de l'hôtel de ville de Pohénégamook au 1309, rue Principale.

Sont présents les conseillers :

Siège no 1 : Denis Ouellet  
Siège no 2 : Marcellin Lavoie  
Siège no 3 : Robin Breton  
Siège no 4 : Guylaine Cyr  
Siège no 6 : Raymond Gagné

formant quorum sous la présidence de madame Louise Labonté, mairesse.

Absent : Siège no 5 : Simon Bolduc

Sont aussi présents : Simon Grenier, directeur général  
Ginette Bouffard, greffière

Assistance du public : 2 personnes

---

#### 2020.10.243 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

**CONSIDÉRANT QUE** la mairesse présente les points inscrits à l'ordre du jour comme suit :

##### A PROCÉDURES

Moment de réflexion

- 1 Ordre du jour - Adoption
- 2 Procès-verbal du 8 septembre 2020 - Adoption
- 3 Comptes de septembre 2020 - Adoption
- 4 Rapport mensuel des engagements - Dépôt
- 5 Rapport financier au 30 septembre 2020 - Dépôt

##### B AFFAIRES NOUVELLES

- 6 Approbation de paiement décompte # 13 pour la construction du bâtiment municipal par Marcel Charest et fils inc.
- 7 Demande d'aide financière - Programme RÉCIM
- 8 Autorisation de paiement - Réparation des quais de la marina
- 9 Autorisation d'un emprunt temporaire
- 10 Approbation de paiement du décompte # 1 pour la réfection du rang Notre-Dame-des-Champs
- 11 Vente de la caserne no 27
- 12 Résolution d'appui visant l'ajout de places en garderie, Saint-Alexandre-de-Kamou-raska
- 13 Résolution d'appui à une demande de programmation d'Accès-Logis
- 14 Mandat de réalisation des plans et devis finaux, puits de captage d'eau et installations de traitement de l'eau potable
- 15 Démission d'un pompier volontaire
- 16 Autorisation concernant la poursuite de la formation des pompiers volontaires
- 17 Autorisation du dépôt d'une demande d'aide financière au programme Climat municipalités du MELCC
- 18 Autorisation du dépôt d'une demande d'aide financière au programme FRR de la MRC
- 19 Période de questions
- 19 Levée de l'assemblée

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Guylaine Cyr

**APPUYÉ PAR :** Robin Breton

**ET RÉSOLU**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté.

**- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -**

---



N° de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAUX VILLE DE POHÉNÉGAMOOK

### 2020.10.244 PROCÈS-VERBAL DU 8 SEPTEMBRE 2020 - ADOPTION

**CONSIDÉRANT QUE** le procès-verbal de l'assemblée ci-après identifiée, a été remis à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 319 du *chapitre C-19, L.R.Q. 2017*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture, à savoir :

Séance ordinaire du 8 septembre 2020

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Guylaine Cyr  
**APPUYÉ PAR :** Marcellin Lavoie  
**ET RÉSOLU**

**QUE** le procès-verbal de la séance du 8 septembre 2020 soit approuvé tel que déposé.

**- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -**

---

### 2020.10.245 COMPTES DE SEPTEMBRE 2020 - ADOPTION

**CONSIDÉRANT QUE** le journal des achats 2020 (liste des comptes fournisseurs) a été déposé à tous les élus par la greffière;

**CONSIDÉRANT QUE** le journal des déboursés a été déposé à tous les élus par la greffière;

**CONSIDÉRANT** l'étude du dossier par les élus municipaux;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Raymond Gagné  
**APPUYÉ PAR :** Marcellin Lavoie  
**ET RÉSOLU**

**QUE** le conseil municipal :

**A** **Journal des achats 2020**

Approuve la liste des factures présentées par le journal des achats 2020 (liste des comptes fournisseurs), datée du 30-09-2020, au montant de **1 502 758.75 \$** et autorise le trésorier à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

**B** **Journal des déboursés 2020**

Approuve la liste des factures payées en vertu du règlement P.-153 et de la résolution 2020.02.28 d'engagement de crédits annuels présentée par le journal des déboursés daté du 30-09-2020, au montant de **200 365.50 \$**, dont : paiements par **dépôts directs : 101 599.48 \$**, par **AccèsD : 89 425.19 \$**, par **chèques : 9 340.83 \$** et autorise le trésorier à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

**- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -**

---

### 2020.10.246 RAPPORT MENSUEL DES ENGAGEMENTS - DÉPÔT

**CONSIDÉRANT** les obligations décrétées par le règlement P.-284;

**CONSIDÉRANT** les dispositions des articles 477, 477,1 et 477,2 du *chapitre C-19 des L.R.Q.* au regard de l'émission, au préalable, à tout engagement financier, d'un certificat de crédits suffisants par le trésorier;

**PAR CONSÉQUENT**, la greffière dépose au conseil municipal le rapport des engagements mensuels du mois de septembre 2020.

---

### 2020.10.247 RAPPORT FINANCIER CUMULATIF - DÉPÔT

**CONSIDÉRANT** les dispositions de l'article 105.4 du Chapitre C-19 rendant obligatoire le dépôt au conseil municipal d'un rapport faisant état des revenus et dépenses survenus depuis le début de l'exercice financier ainsi que les prévisions budgétaires s'y rapportant;

**PAR CONSÉQUENT**, la greffière dépose à tous les élus le rapport financier cumulatif s'étendant du 01-01-2020 au 30-09-2020.



N° de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAUX VILLE DE POHÉNÉGAMOOK

### 2020.10.248 APPROBATION DE PAIEMENT DU DÉCOMPTE # 13 POUR LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT MUNICIPAL PAR MARCEL CHAREST ET FILS INC.

**CONSIDÉRANT QUE** l'entreprise Marcel Charest et fils inc. a produit le décompte # 13 pour le projet de construction du nouveau bâtiment municipal;

**CONSIDÉRANT QUE** madame Danielle Godbout, architecte chez DG3A, approuve les travaux réalisés et recommande à la Ville d'effectuer le paiement du 13<sup>ème</sup> décompte à l'entrepreneur;

**CONSIDÉRANT QUE** cette dépense est financée par le règlement d'emprunt P.-432;

**CONSIDÉRANT QUE** la somme réclamée pour le 13<sup>ème</sup> décompte est de 106 585.43 \$ avant taxes, pour un total de 122 546.59 \$ taxes incluses;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Denis Ouellet  
**APPUYÉ PAR :** Guylaine Cyr  
**ET RÉSOLU**

**QUE** la Ville de Pohénégamook verse à l'entrepreneur Marcel Charest et fils inc. un montant de 122 546.59 \$ taxes incluses, pour le 13<sup>ème</sup> décompte (une retenue de 10 % étant déjà considérée sur ledit paiement).

**- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -**

### 2020.10.249 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME RÉCIM

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a sollicité une aide financière dans le cadre du programme gouvernemental PIQM-RÉCIM (dossier 558119) pour les travaux de construction du nouveau bâtiment municipal, anciennement le PIQM, lequel a été remplacé par le programme RÉCIM;

**CONSIDÉRANT QUE** la résolution 2017.04.99 qui autorisait la présentation de la demande d'aide financière et la direction générale à signer les documents afférents, référerait au PIQM, volet 5.1;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a pris connaissance du Guide du programme RÉCIM et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Robin Breton  
**APPUYÉ PAR :** Marcellin Lavoie  
**ET RÉSOLU**

**QUE** le conseil autorise le dépôt de la demande d'aide financière dans le programme RÉCIM;

**QUE** la Ville de Pohénégamook s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

**QUE** la Ville de Pohénégamook confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme RÉCIM associés à son projet lorsqu'elle obtiendra l'aide financière pour le réaliser, y compris tout dépassement de coûts.

**- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -**

### 2020.10.250 AUTORISATION DE PAIEMENT - RÉPARATION DES QUAIS DE LA MARINA

**CONSIDÉRANT QUE** la réparation des quais pour la saison estivale 2020 comprenait des travaux de sablage, de peinture et de réparations générales autorisés par le conseil et réalisés par l'entreprise Atelier de Peinture Breton et fils inc.;

**CONSIDÉRANT QUE** des travaux de coupe et de soudure additionnels ont été nécessaires et que ceux-ci, au montant net de 17 415.28 \$, n'étaient pas prévus initialement, mais s'avéraient indispensables pour la sécurité des utilisateurs;



N° de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAUX VILLE DE POHÉNÉGAMOOK

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Denis Ouellet  
**APPUYÉ PAR :** Marcellin Lavoie  
**ET RÉSOLU**

**QUE** le conseil autorise le paiement de la somme nette de 17 415.28 \$ à être puisée aux fonds éoliens - volet infrastructure.

**- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -**

---

### 2020.10.251 AUTORISATION D'UN EMPRUNT TEMPORAIRE

**CONSIDÉRANT QU'**un règlement d'emprunt P.-455 a été adopté le 10 août 2020 pour la réfection d'un tronçon de la route Providence;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Pohénégamook a obtenu les approbations requises du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 14 août 2020 pour procéder aux travaux;

**CONSIDÉRANT** les courts délais de réalisation des travaux et ceux requis pour l'obtention du financement du règlement d'emprunt qui est prévu le 3 novembre 2020;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Robin Breton  
**APPUYÉ PAR :** Raymond Gagné  
**ET RÉSOLU**

**QUE** la Ville de Pohénégamook requiert un financement temporaire de 1 420 323 \$ auprès de la Caisse Desjardins Transcontinental-Portage pour assumer le paiement des travaux de réfection autorisés de la route Providence;

**QUE** la Ville de Pohénégamook mandate madame Louise Labonté, mairesse et monsieur Francis Deveault, trésorier, pour signer tout document relatif à ce financement temporaire.

**- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -**

---

### 2020.10.252 APPROBATION DE PAIEMENT DU DÉCOMPTÉ # 1 POUR LA RÉFECTION DU RANG NOTRE-DAME-DES-CHAMPS

**CONSIDÉRANT QUE** l'entreprise Excavations Bourgoïn Dickner a produit le décompte # 1 pour le projet de réfection d'une section du rang Notre-Dame-des-Champs;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Samuel Côté, ingénieur chez Actuel Conseil, approuve les travaux réalisés et recommande à la Ville d'effectuer le paiement du 1<sup>er</sup> décompte à l'entrepreneur;

**CONSIDÉRANT QUE** cette dépense est financée par le règlement d'emprunt P.-431;

**CONSIDÉRANT QUE** la somme réclamée pour le 1<sup>er</sup> décompte est de 977 744.66 \$ avant taxes, pour un total de 1 124 161.92 \$ taxes incluses;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Denis Ouellet  
**APPUYÉ PAR :** Marcellin Lavoie  
**ET RÉSOLU**

**QUE** la Ville de Pohénégamook verse à l'entrepreneur Excavations Bourgoïn Dickner, un montant de 1 124 161.92 \$ taxes incluses, pour le 1<sup>er</sup> décompte (une retenue de 10 % étant déjà considérée sur ledit paiement).

**- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -**

---

### 2020.10.253 VENTE DE LA CASERNE NO 27

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville centralise les services de sécurité incendie dans le nouveau bâtiment municipal multifonctionnel;



N° de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAUX VILLE DE POHÉNÉGAMOOK

**CONSIDÉRANT QUE** les casernes désaffectées ont été mises en vente par un appel d'offres d'achat public le 10 juin 2020 et n'ayant pas trouvé preneur, ont été remises en vente par la suite;

**CONSIDÉRANT QUE** la meilleure offre conforme reçue pour la caserne no 27 est celle de l'entreprise 9326-7615 Québec inc.;

**II EST PROPOSÉ PAR :** Robin Breton  
**APPUYÉ PAR :** Raymond Gagné  
**ET RÉSOLU**

**QUE** le conseil municipal entérine la vente de la caserne no 27 sise au 1891, rue Principale, à Pohénégamook, pour la somme de 68 995 \$;

**QUE** la mairesse et le directeur général soient autorisés à signer les documents requis pour conclure la vente.

**- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -**

---

### 2020.10.254 RÉSOLUTION D'APPUI VISANT L'AJOUT DE PLACES EN GARDERIE

**CONSIDÉRANT** le grand besoin démontré par les statistiques compilées par le service de garde Pitatou, en particulier pour les familles de Saint-Alexandre-de-Kamouraska et des environs;

**CONSIDÉRANT QU'**un comité technique a été créé en vertu de la résolution 2020-224 adoptée lors de la séance du 7 juillet 2020 par la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, et de la résolution du conseil d'administration du service de garde Pitatou, pour ajouter des places en garderie au sein de cette organisation existante;

**CONSIDÉRANT QUE** les démarches du comité technique visent l'ajout de places en garderie à Saint-Alexandre-de-Kamouraska et que les parents de Pohénégamook sont susceptibles de bénéficier d'un tel agrandissement du service de garde;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Robin Breton  
**APPUYÉ PAR :** Guylaine Cyr  
**ET RÉSOLU**

**QUE** le conseil municipal de Pohénégamook appuie les démarches du comité technique visant l'ajout de places en garderie à Saint-Alexandre-de-Kamouraska;

**QUE** la résolution d'appui à cette demande soit présentée aux députés locaux soit monsieur Bernard Généreux, député au palier fédéral et madame Marie-Eve Proulx, députée-ministre au palier provincial en faveur de cette démarche.

**- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -**

---

### 2020.10.255 RÉSOLUTION D'APPUI À UNE DEMANDE DE PROGRAMMATION D'ACCÈS-LOGIS

**CONSIDÉRANT QUE** le confinement à la maison et les temps inédits que traversent les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais que le fait d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis ;

**CONSIDÉRANT QUE** 305 590 ménages au Québec ont des besoins pour des logements adéquats et abordables;

**CONSIDÉRANT QUE** ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements;

**CONSIDÉRANT QUE** la relance de l'économie québécoise serait soutenue par la construction de logements sociaux et communautaires;

**CONSIDÉRANT QUE** les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes;



N° de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAUX VILLE DE POHÉNÉGAMOOK

**CONSIDÉRANT QUE** chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2,30 \$ en activité économique dans le secteur de la construction;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de loger convenablement les Québécoises et les Québécois;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Marcellin Lavoie

**APPUYÉ PAR :** Guylaine Cyr

**ET RÉSOLU**

**QUE** le conseil municipal appuie la demande au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique;

**QUE** copie de la présente résolution soit transmise à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, madame Andrée Laforest, ainsi qu'à la présidente du Conseil du trésor, madame Sonia Lebel, et au ministre des Finances, monsieur Éric Girard.

**- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -**

---

### 2020.10.256 MANDAT DE RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS FINAUX, PUIITS DE CAPTAGE D'EAU ET INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville doit réaliser des travaux de reconstruction des puits et des infrastructures vieillissantes de captage d'eau potable incluant les installations de filtration, le bâtiment dessus construit et deux surpresseurs, au coût prévu de 2 789 701 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet est admissible à une subvention dans le cadre du programme FIMEAU du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pouvant atteindre 2 231 760 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet a déjà franchi plusieurs étapes menant à son approbation finale en vue de sa réalisation en 2021;

**CONSIDÉRANT QUE** des plans et devis préliminaires ont été produits par la firme GBI services d'ingénierie et que les plans et devis définitifs, qui serviront à l'appel d'offres, sont exigés pour l'obtention de la subvention;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Robin Breton

**APPUYÉ PAR :** Denis Ouellet

**ET RÉSOLU**

**QUE** le mandat de réalisation des plans et devis finaux soit complété par la firme GBI services d'ingénierie dont les coûts ont été prévus dans les déboursés du projet et qui seront puisés au poste budgétaire, honoraires professionnels, d'ici à ce que le règlement d'emprunt correspondant soit adopté;

**QUE** le directeur des travaux publics soit autorisé à mener les démarches et à signer les documents afférents s'il y a lieu, pour la production des plans et devis.

**- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -**

---

### 2020.10.257 DÉMISSION D'UN POMPIER VOLONTAIRE

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Marco Ouellet, engagé en 1987 comme pompier volontaire, souhaite quitter son poste après 33 années de bons et loyaux services;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Ouellet a remis une lettre datée du 22 septembre 2020 concernant sa décision;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Marcellin Lavoie

**APPUYÉ PAR :** Raymond Gagné

**ET RÉSOLU**

**QUE** le conseil accepte le départ de monsieur Marco Ouellet, pompier volontaire, et le remercie pour son soutien et ses bons services au cours de ces nombreuses années.

**- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -**



N° de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAUX VILLE DE POHÉNÉGAMOOK

### 2020.10.258 AUTORISATION CONCERNANT LA POURSUITE DE LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation, pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

**CONSIDÉRANT QUE** ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

**CONSIDÉRANT QU'**en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

**CONSIDÉRANT QUE** ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière, leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

**CONSIDÉRANT QUE** ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises, par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Pohénégamook désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Pohénégamook prévoit la formation de 5 pompiers pour le programme « pompier I » au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Témiscouata en conformité avec l'article 6 du programme;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Raymond Gagné

**APPUYÉ PAR :** Marcellin Lavoie

**ET RÉSOLU**

**QUE** le Conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers, dans le cadre du programme d'aide financière, pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Témiscouata.

**- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -**

### 2020.10.259 AUTORISATION DU DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME CLIMAT MUNICIPALITÉS DU MELCC

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Pohénégamook désire atténuer les risques liés aux changements climatiques qui affectent les infrastructures et les propriétés dans les sous-bassins versants sud-ouest du lac Pohénégamook;

**CONSIDÉRANT QUE** pour ce faire, la Ville de Pohénégamook nécessite une connaissance plus approfondie de l'hydrogéomorphologie du territoire, des facteurs en cause et des pistes de solutions envisageables;

**CONSIDÉRANT QUE** le programme Climat municipalités - phase 2, vise à soutenir le passage à l'action des organismes municipaux dans la lutte contre les changements climatiques et qu'il comporte un volet pour la réalisation d'analyses ou d'études pouvant atteindre une aide de 50 000 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** les autorités ont pris connaissance des modalités du programme et que la Ville s'engage à payer sa part des coûts admissibles;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Denis Ouellet

**APPUYÉ PAR :** Guylaine Cyr

**ET RÉSOLU**



N° de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAUX VILLE DE POHÉNÉGAMOOK

**QUE** le conseil autorise le dépôt d'une demande d'aide financière auprès du ministère de l'Environnement et de Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du programme Climat municipalités - phase 2 (CM-2);

**QUE** le directeur général soit autorisé à signer les documents afférents à cette demande.

**- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -**

---

### 2020.10.260 AUTORISATION DU DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FRR

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Pohénégamook, à l'instar des municipalités voisines, désire soutenir les activités de motoneige sur le territoire et maximiser les retombées économiques engendrées par cette activité;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet mobilise les partenaires que sont les clubs de motoneigistes, les municipalités voisines, en plus de la MRC;

**CONSIDÉRANT QUE** le Fonds des régions et ruralité (FRR) permet le financement de projets menés en partenariat avec d'autres municipalités sur le territoire de la MRC et que la Ville soumet un projet dans le volet intermunicipalités;

**CONSIDÉRANT QUE** les autorités ont pris connaissance des modalités du programme et que la Ville s'engage à les respecter;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Robin Breton  
**APPUYÉ PAR :** Marcellin Lavoie  
**ET RÉSOLU**

**QUE** le Conseil autorise le dépôt d'une demande d'aide financière auprès du fonds des régions et ruralité de la MRC, volet intermunicipalités;

**QUE** l'appui des deux autres municipalités concernées, soit Rivière-Bleue et Saint-Elzéar-de-Témiscouata, soit sollicité afin que ce projet intermunicipal soit mené à bien;

**QUE** le directeur général soit autorisé à signer les documents afférents à cette demande.

**- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -**

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS :** 20 h 45 à 21 h 20.

---

### 2020.10.261 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

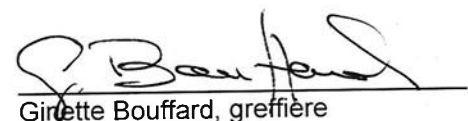
**CONSIDÉRANT QUE** les points de l'ordre du jour ont été traités à 21 h 25;

**II EST PROPOSÉ PAR :** Guylaine Cyr  
**ET RÉSOLU**

**QUE** ce Conseil lève la présente assemblée.

**- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -**

  
Louise Labonté, mairesse

  
Gilette Bouffard, greffière